Université de Kinshasa Faculté de Droit



MICAINE INTERNISCIPLINAIRE INDE

26^{ème} année N°075 VOL. II Juin 2022



 ${\bf Publication}\,\, trime strielle$

Cahiers Africains des Droits de l'Homme et de la Démocratie

ainsi que du Développement durable

	Revue du CRIDHAC : Troisième revue indexée de l'Université de Kinshasa	<i>7-10</i>
I. DR	DITS DE L'HOMME ET DROITS DE L'ENFANT	
	Samuel MBEMBA KABUYA L'interaction du Parlement congolais avec les mécanismes africains des droits de l'homme (cas de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples : état des lieux et recommandations)	13-28
	Annie BAPU KASONGO L'enfant exposé aux violences conjugales : enfant témoin ou enfant victime ?	29-42
II. <u>D</u>	COIT PUBLIC, SCIENCES POLITIQUES ET SOCIOLOGIE POLITIQUE	
	Jeannette MUSHIYA MBANGU	
	De l'exercice des recours devant la Cour constitutionnelle dans un contentieux des résultats en République Démocratique du Congo RUKENGWA BAHIZIRE N'SHAGI	45-65
	La fragilité de la légitimité issue de l'élection présidentielle en République Démocratique du Congo	67-82
	RUKENGWA BAHIZIRE N'SHAGI Plaidoyer pour un nouveau moment politique en République Démocratique du Congo	83-97
F	Berthold OKOKO OKITAKENGE Incidence de la procédure administrative contentieuse ordinaire sur l'émergence de l'État de droit en République Démocratique du Congo	99-112
	Emile YENYI ASEKE Une lecture socio-politique du clivage ethnique dit « Ekonda-eswe » dans la province du Sa <mark>nkuru</mark>	113-129
III. <u>D</u>	ROIT PÉNAL ET DROIT INTERNATIONAL PÉNAL	
	emmanuel KOURA MFUMANKIE et Albert MBOKOLO NTIKALA La lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogues en République Démocratique du Congo. De la multiplicité et disparité d'organes à la coordination de l'intervention par une structure	133-156
	Mechack MANDEFU MUELA et Jean-Pierre KABEMBA KAPENGA Loi n°9/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant : entre présomption d'irresponsabilité avérée et responsabilité pénale maquillée du mineur	<i>157-176</i>
10.	Didier-Pierre NDANGI BAZEBANZIA	
	Le principe du défaut de pertinence de la qualité officielle : son émergence, sa problématique, son apport et ses atouts	177-200
IV. <u>DI</u>	ROIT CIVIL	
	Deo BATAKAFUA TSHIYOYO Terres urbaines et contrôle de mise en valeur au Congo	203-220
12.	Samuel MBEMBA KABUYA Le droit au mariage en République démocratique du Congo : Universalité sociologique et religieuse face à la Loi, lato sensu	221- 23 7
V. <u>DR</u>	OIT SOCIAL ET DROIT FISCAL	
13.		
	Ignace MUAMBA MUAMBA La faute lourde comme motif valable de résiliation unilatérale du contrat de travail en droit	241-262
14.	Ignace MUAMBA MUAMBA	<i>241-262</i>
	Ignace MUAMBA MUAMBA La faute lourde comme motif valable de résiliation unilatérale du contrat de travail en droit congolais Ignace MUAMBA MUAMBA Le juge du contentieux fiscal dans le contexte de la décentralisation en République Démocratique du Congo	241-262 263-290
VI. <u>LÉ</u>	Ignace MUAMBA MUAMBA La faute lourde comme motif valable de résiliation unilatérale du contrat de travail en droit congolais Ignace MUAMBA MUAMBA Le juge du contentieux fiscal dans le contexte de la décentralisation en République Démocratique du Congo IGISLATION COMMERCIALE ET MARKETING	
VI. <u>LÉ</u>	Ignace MUAMBA MUAMBA La faute lourde comme motif valable de résiliation unilatérale du contrat de travail en droit congolais Ignace MUAMBA MUAMBA Le juge du contentieux fiscal dans le contexte de la décentralisation en République Démocratique du Congo IGISLATION COMMERCIALE ET MARKETING Adolphe KUMBA SHINDANO Regard sur l'effectivité de l'ordonnance-loi n°72-046 du 14 septembre 1972 sur l'exercice de la	
VI. <u>LÉ</u> 15.	Ignace MUAMBA MUAMBA La faute lourde comme motif valable de résiliation unilatérale du contrat de travail en droit congolais Ignace MUAMBA MUAMBA Le juge du contentieux fiscal dans le contexte de la décentralisation en République Démocratique du Congo IGISLATION COMMERCIALE ET MARKETING Adolphe KUMBA SHINDANO Regard sur l'effectivité de l'ordonnance-loi n°72-046 du 14 septembre 1972 sur l'exercice de la	263-290
VI. <u>LÉ</u> 15. 16.	Ignace MUAMBA MUAMBA La faute lourde comme motif valable de résiliation unilatérale du contrat de travail en droit congolais Ignace MUAMBA MUAMBA Le juge du contentieux fiscal dans le contexte de la décentralisation en République Démocratique du Congo IGISLATION COMMERCIALE ET MARKETING Adolphe KUMBA SHINDANO Regard sur l'effectivité de l'ordonnance-loi n°72-046 du 14 septembre 1972 sur l'exercice de la pharmacie et de l'ordonnance n°72-359 du 14 septembre 1972 portant ses mesures d'exécution Casimir ILUNGA KASAMBAY	263-290 293-302
VI. <u>LÉ</u> 15. 16. VII. <u>P</u>	Ignace MUAMBA MUAMBA La faute lourde comme motif valable de résiliation unilatérale du contrat de travail en droit congolais Ignace MUAMBA MUAMBA Le juge du contentieux fiscal dans le contexte de la décentralisation en République Démocratique du Congo IGISLATION COMMERCIALE ET MARKETING Adolphe KUMBA SHINDANO Regard sur l'effectivité de l'ordonnance-loi n°72-046 du 14 septembre 1972 sur l'exercice de la pharmacie et de l'ordonnance n°72-359 du 14 septembre 1972 portant ses mesures d'exécution Casimir ILUNGA KASAMBAY L'anachronisme de la législation publicitaire en République Démocratique du Congo	263-290 293-302
VI. <u>LÉ</u> 15. 16. VII. <u>P</u> 17.	Ignace MUAMBA MUAMBA La faute lourde comme motif valable de résiliation unilatérale du contrat de travail en droit congolais Ignace MUAMBA MUAMBA Le juge du contentieux fiscal dans le contexte de la décentralisation en République Démocratique du Congo IGISLATION COMMERCIALE ET MARKETING Adolphe KUMBA SHINDANO Regard sur l'effectivité de l'ordonnance-loi n°72-046 du 14 septembre 1972 sur l'exercice de la pharmacie et de l'ordonnance n°72-359 du 14 septembre 1972 portant ses mesures d'exécution Casimir ILUNGA KASAMBAY L'anachronisme de la législation publicitaire en République Démocratique du Congo HILOSOPHIE, BIBLIOTHÉCONOMIE ET LITTÉRATURE Raphaël DILA CIENDELA Le fanatisme violent dans une société pluraliste. Pour un vivre-ensemble apaisé et tolérant Willy BUNDUKI OZIANKOM Quelle médiation pour les bibliothèques en milieux universitaires congolais ? Une évaluation	263-290 293-302 303-311
VI. <u>LÉ</u> 15. 16. VII. <u>P</u> 17.	Ignace MUAMBA MUAMBA La faute lourde comme motif valable de résiliation unilatérale du contrat de travail en droit congolais Ignace MUAMBA MUAMBA Le juge du contentieux fiscal dans le contexte de la décentralisation en République Démocratique du Congo GISLATION COMMERCIALE ET MARKETING Adolphe KUMBA SHINDANO Regard sur l'effectivité de l'ordonnance-loi n°72-046 du 14 septembre 1972 sur l'exercice de la pharmacie et de l'ordonnance n°72-359 du 14 septembre 1972 portant ses mesures d'exécution Casimir ILUNGA KASAMBAY L'anachronisme de la législation publicitaire en République Démocratique du Congo HILOSOPHIE, BIBLIOTHÉCONOMIE ET LITTÉRATURE Raphaël DILA CIENDELA Le fanatisme violent dans une société pluraliste. Pour un vivre-ensemble apaisé et tolérant Willy BUNDUKI OZIANKOM Quelle médiation pour les bibliothèques en milieux universitaires congolais ? Une évaluation du soutien de la coopération belge aux bibliothèques universitaires de la République Démocratique du Congo	263-290 293-302 303-311
VI. <u>LÉ</u> 15. 16. VII. <u>P</u> 17. 18.	Ignace MUAMBA MUAMBA La faute lourde comme motif valable de résiliation unilatérale du contrat de travail en droit congolais Ignace MUAMBA MUAMBA Le juge du contentieux fiscal dans le contexte de la décentralisation en République Démocratique du Congo GISLATION COMMERCIALE ET MARKETING Adolphe KUMBA SHINDANO Regard sur l'effectivité de l'ordonnance loi n°72-046 du 14 septembre 1972 sur l'exercice de la pharmacie et de l'ordonnance n°72-359 du 14 septembre 1972 portant ses mesures d'exécution Casimir ILUNGA KASAMBAY L'anachronisme de la législation publicitaire en République Démocratique du Congo HILOSOPHIE, BIBLIOTHÉCONOMIE ET LITTÉRATURE Raphaël DILA CIENDELA Le fanatisme violent dans une société pluraliste. Pour un vivre-ensemble apaisé et tolérant Willy BUNDUKI OZIANKOM Quelle médiation pour les bibliothèques en milieux universitaires congolais? Une évaluation du soutien de la coopération beige aux bibliothèques universitaires de la République	263-290 293-302 303-311 315-334

Éditions de l'Institut Africain des Droits de l'Homme et de la Démocratie (I.A.D.H.D)

PUBLICATION CONJOINTE AVEC LA REVUE DE L'UNIVERSITE CONGOLAISE

REVUE DU CENTRE DE RECHERCHE INTERDISCIPILARIE POUR LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME EN AFRIQUE CENTRALE (CRIDHAC) EN COLLABORATION AVEC L'INSTITUT AFRICAIN DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE (IADHD) ET L'APPUI SCIENTIFIQUE DU DÉPARTEMENT DES DROITS DE L'HOMME

Site web: www.cadhd-dr.org

A. COMITE SCIENTIFIQUE

- Université de Kinshasa (UNIKIN): Professeurs ABE PANGULU, ALONI MUKOKO, BAKANDEJA WA MPUNGU, BOKOLOMBE BATULI, BOKOLOMBE BOMPONDO, DIOLI ESENG'EKELI, ESAMBO KANGASHE, KABANGE NTABALA, KABASELE KABASELE, KABENGELE DIBUE, KACHAKA SUDI, KALINDYE BYANJIRA, KANDE BULOBA KASUMPATA, KENGE NGOMBA TSHILOMBAYI, KOLA GONZE, KUMBU ki NGIMBI, KWETE MBUL, LABANA LASAY'ABAR, LUABA NKUNA, LUBANZA MUKENDI, LWAMBA KATANSI, MANSANGA PHOBA MVIOKI, MASAMBA MAKELA, MAVUNGU MVUMBI, MAZYAMBO MAKENGO, MBADU kia MANGUED, MUBIALA MUTOY, MULUMBA KATCHY, MUNENE YAMBA YAMBA, MVAKA NGUMBU, MVIOKI BABUTANA, MWABILA MALELA, MWANZO idin'AMINYE, NGOY LUMBU, NGWABA DIMBALA, NTIRUMENYERWA MUCHOKO KIMONYO, NTUMBA LUABA LUMU, NTUMBA MUSUKA, NYABIRUNGU mwene SONGA, OMEONGA TONGOMO, SAKATA M. TAWAB, SEGIHOBE BIGIRA, TASOKI MANZELE, TIKER TIKER, TSHIMANGA N'TOLO, VUMUKA-ku-NANGA, YENGOLE NGIMBI, YERE A POBE YENGO-ki-NGIMBI, YERE APOBE.
- Université Pédagogique Nationale : Professeurs MASIALA MUANDA, SATY EDOUARD, DUMBO KALUME
 Université de Kisangani : Professeurs MULAMBA MBUYI, NGOTO Ngoie NGALINGI
 Université Officielle de Mbuji-Mayi : Professeur MPOYI MUKALA

- Université de Kindu: Professeur NDOMBA KATOKOLO
- Université de Kindu : Professeur NDOMBA KATOKOLO
 Universités de Mbandaka et Lisala : Professeurs BONGAMBO KASONGO (Mbandaka), ENGBANDA LINGONGE (Lisala)
 Université Catholique du Congo : Professeurs DIMANDJA ELUY-a-KONDO, MOLE MOGOLO
 Université de Lubumbashi : Professeurs KALALA ILUNGA, MATONA PHEMBA, ABONGO ESSO MOBUKA
 Université Libre des Pays des Grands Lacs : Professeurs KEWANG à NWAL, NTABE NAMEGABE

- Université de Bangui : Professeur KONGATOUA KOLI ZO Augustin
 Université Catholique de Lyon : BOUCAUD PASCALE
 Université Catholique de Lille : Professeur MABAKA Placide

- Université Internationale Al Mustafa/Iran: Professeur MOHAMMAD ZOLFAGHARI
- Université Officielle de Ruwenzori : Professeur MUHINDO KIBWANA
 Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication : Professeurs KITIMA KASENDUE, MBIKAYI MUNDEKE
 Institut Supérieur des Techniques Médicales : Professeur LUHATA NTAMBUE
- Instituts Supérieurs Pédagogiques : Professeurs NYIMI PHANZU (ISP/Boma), THETO NGOMA (ISP/Kangu), KASANDA MUTAMBAIE (ISPT-KIN)
- Institut Supérieur de Statistique : Professeur LUKAU NKODI
 Institut Supérieur du Développement Rural de Kinzau-Mvuete : Professeur MOMBO NSUNGU

1. Président du Conseil Scientifique du CRIDHAC et Doyen de la Faculté de Droit de l'UNIKIN :

Jean-Louis ESAMBO KANGASHE

Docteur en Droit Professeur Ordinaire

2. Directeur de Publications et Rédacteur en Chef: Dieudonné KALINDYE BYANJIRA (UNIKIN)

Docteur en Droit des Droits de l'Homme Professeur Ordinaire Chef de Département des Droits de l'Homme Professeur visiteur à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM, Ouagadougou/Burkina Faso) Directeur Général de l'Institut Africain des Droits de l'Homme et de la Démocratie

3. Rédacteur en Chef Adjoint : Prof. BOKOLOMBE BOMPONDO (UNIKIN)

REVUE DE L'UNIVERSITE CONGOLAISE B.P. 253 Kinshasa XI

République Démocratique du Congo dieudonnekalindye@yahoo.fr profkalindye@yahoo.fr

Docteur en Droit Secrétaire au Département des Droits de l'Homm en charge de la recherche

Prof. TSHIMANGA NTOLO (UNIKIN) 4. Secrétaires de Rédaction : Prof MABAKA PLACIDE (Université Catholique de Lille)

Docteur en Droit Coordonnateur des cellules de Recherches

5. Attachés à la Rédaction :

Docteur en Droit

- - Chef de Travaux Joseph Dieudonné MASSEVO LENZO, Attaché de Recherche au CRIDHAC et Secrétaire Scientifique
 Chef de Travaux Jacques KAMBALE BIRA'MBOVOTE, Attaché de Recherche au CRIDHAC et Assistant Principal du Rédacteur en Chef

 - Monsieur Marcel KABEYA, Chef de Division (Assistant Principal du Directeur de Publications et Team Leader)

ADRESSES:

CAHIERS AFRICAINS DES DROITS DE

L'HOMME ET DE LA DEMOCRATIE B.P. 253 Kinshasa XI République Démocratique du Congo cadhdcridhac@gmail.com

Prix au numéro

* Voie ordinaire 50 \$ US 70 \$ US * Voie aérienne

* Prix spécial des organismes, établissements

publics et autres institutions pour le soutien : 150 \$ US

Dépôt légal: NI 3.01804-57138 ISSN Imprimé: 2791-1063



Revue de l'Université Congolaise

Publication trimestrielle interdisciplinaire reconnue par le Conseil d'Administration des Universités Congolaises et ratifiée par les institutions de recherches africaines et internationales dont la Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis d'Amérique (Library of Congress)

15ème année N°052 Vol. II, Juin 2022

Téléphone: +243 99 8208 070; +243 81 8146 590

